

TEXTO I



Héritière directe de l'ancienne et prestigieuse faculté des lettres, l'université de Paris-Sorbonne dispense un enseignement de haut niveau en lettres et sciences humaines.

Qu'elle transmette les savoirs les plus élevés pour la formation des professeurs ou qu'elle innove dans la formation spécialisée des cadres, elle sait que l'enseignement n'a de qualité que nourri par la recherche.

Ce dont témoigne le grand succès :

- des conférences et des voyages culturels de son université inter-âges,
- des cours dispensés aux étudiants et professeurs étrangers pour la connaissance de la langue et civilisation françaises au sein de son centre expérimental d'étude de la civilisation française,
- des stages en formation continue,
- des nombreux échanges dans les universités de tous les pays et les programmes européens,
- de son *Choeur et orchestre de Paris-Sorbonne* avec son programme de concerts annuels dans le cadre de l'association "Musique en Sorbonne".

L'Université de Paris-Sorbonne Paris IV

L'Enseignement

Est organisé en 3 cycles successifs sanctionnés par des diplômes nationaux.

L'université délivre également sous sa responsabilité propre des diplômes d'université (en sport, musique, catalan, arabe, russe, langage des médias).

Chaque discipline est constituée en une Unité de Formation et de Recherche (UFR) dirigée par un directeur élu et son conseil, ou, à défaut, en département :

- Les lettres
- Les langues étrangères
- Les langues anciennes
- La géographie, l'aménagement, l'urbanisme
- L'histoire, l'histoire de l'art
- La musique
- La philosophie, les sciences sociales
- Le sport
- La communication

C'est auprès de l'UFR ou du département que le programme annuel des enseignements pour chaque diplôme peut être retiré et toutes informations pédagogiques délivrées.

Les enseignements sont dispensés en Sorbonne et dans plusieurs centres ou instituts à Paris.

La Recherche

Elle est développée dans :

- ♦ 79 équipes ou laboratoires associés ou non au CNRS, Qui accueillent les étudiants en cours de thèse : 350 thèses soutenues chaque année,
- ♦ 31 formations de Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA), 1ère année des études doctorales, regroupées au sein de 12 Ecoles Doctorales :
 - Sciences du langage et de la Communication
 - Littératures françaises et comparée
 - Littérature et civilisation étrangères
 - Philosophie et sciences sociales
 - Les Mondes de l'Antiquité
 - Etudes médiévales
 - Histoire des civilisations modernes
 - Les mondes contemporains
 - Art et archéologie
 - Géographie et aménagement
 - Histoire des religions
 - Histoire de la musique et musicologie

D'après les renseignements obtenus dans le site <http://www.paris4.sorbonne.fr/>

QUESTÃO 01

RÉPONDEZ EN FRANÇAIS

L' Université de Paris-Sorbonne investit dans l'enseignement et dans la recherche.

- A. Relevez du texte un passage qui démontre l'importance de la recherche pour l'enseignement.
- B. Indiquez par qui et où sont développées les recherches.

QUESTÃO 02

RESPONDA EM PORTUGUÊS

No que diz respeito às informações sobre o ensino na Universidade Paris-Sorbonne, explicita:

- A. sua organização e os dois tipos de diplomas concedidos;
- B. as duas possibilidades de estruturação de cada disciplina e os locais onde o ensino é oferecido.

TEXTU II



Notre Epoque – 16.04.98 – N° 1745

Pour les citadins, il est insupportable

Le bruit, ennemi public numéro un

Lanterne rouge du monde développé, la France a attendu 1992 pour se doter enfin d'une loi antibruit, dont les décrets d'application n'ont jamais été publiés

C'est un rapport, un rapport officiel du Conseil économique et social. Un rapport officiel de plus donc, qui veut s'attaquer au vacarme dont souffrent tous les citadins. Remis le 14 avril à Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, il s'intitule sobrement « le Bruit dans la ville », et on espère qu'il va faire... du bruit.

Procédure inhabituelle, le Conseil économique et social s'est « autosaisi » du problème des nuisances sonores, comme la Constitution le lui permet. Cette assemblée consultative était agacée par le peu de cas que font, depuis toujours, les gouvernements successifs, en dépit d'une « demande sociale forte ». Tous les sondages le montrent, les citoyens - urbains surtout, mais c'est désormais 80% de la population - sont excédés par les débordements de décibels, et considèrent le bruit comme l'ennemi public numéro un. Or les pouvoirs publics ne font rien ou presque. Les lois existantes ne sont pas appliquées - même lorsqu'elles ont, par exception, reçu leurs décrets d'application. La police n'est pas équipée pour constater les nuisances sonores. Et les nombreuses solutions techniques disponibles (matériaux d'isolation phonique, sonomètres portatifs, conception améliorée des engins bruyants) ne font pratiquement l'objet d'aucune incitation, fiscale ou autre. Notre pays dispose pourtant, depuis seize ans, d'un Conseil national du Bruit, dont - c'est un comble - personne n'a jamais entendu parler. C'est bien la preuve que, depuis seize ans, les membres de cette noble institution empochent à bas bruit leur traitement. Sans quoi ils auraient bruyamment protesté, non ?

Il fallait donc que quelqu'un se décide à secouer le cocotier. D'où la décision du Conseil de confier à l'un de ses élus, Jean-Pierre Gualazzi, secrétaire national de l'Unsa (Union nationale des Syndicats autonomes), la responsabilité d'une

étude complète sur la question et la formulation d'un « avis » - dont le gouvernement ne sera malheureusement pas obligé de tenir le moindre compte.

Dès le départ de ce travail, qui devait l'occuper à temps plein, lui et son équipe, durant près d'un an, Jean-Pierre Gualazzi avait fait la constatation suivante : « Le bruit, c'est une pollution qui ne tue pas. Alors, systématiquement, cela passe toujours après les autres problèmes. » En somme, les ministères s'en foutent : en matière d'environnement, depuis la pollution des nappes phréatiques jusqu'aux thermomètres à mercure en passant par l'amiante des plafonds de facs et les incinérateurs émettant de la dioxine, ils ont d'autres urgences à fouetter.

L'autre problème, institutionnel, c'est que celui du vacarme ne concerne pas moins de quatorze ministères - quinze même, depuis la récente nomination d'un ministre délégué à la Ville. De plus, constate Jean-Pierre Gualazzi, « les ministères les plus concernés par la lutte contre le bruit sont justement ceux qui ont le plus intérêt à en créer davantage ». Prenons le ministère des Transports, chargé notamment de l'expansion du trafic aérien : va-t-il faire sincèrement cause commune avec les amis du silence alors qu'il est question d'ouvrir des pistes supplémentaires à Roissy ou ailleurs ? Et le ministère de l'Industrie va-t-il se gendarmer contre l'implantation de nouvelles usines créatrices d'emplois, fussent-elles éventuellement bruyantes ?

Conclusion du rapporteur Gualazzi : dans cette cacophonie ministérielle, il est impératif de « désigner un chef d'orchestre unique, qui devrait être, cela semble évident, le ministère de l'Environnement ». A lui de coordonner, de vérifier partout, à tous les niveaux, que les législations antibruit sont effectivement appliquées.

FABIEN GRUIER

QUESTÃO 03

RÉPONDEZ EN FRANÇAIS

Tenant compte de l'importance des mots de liaison dans la structure textuelle,

- A. relevez du texte deux phrases où on les retrouve établissant un rapport de conclusion;
- B. rédigez une phrase en vous servant des éléments du texte et en utilisant des mots de liaison qui établissent un rapport de cause.

QUESTÃO 04

RESPONDA EM PORTUGUÊS

Fabien Gruhier exprime sua opinião sobre diversos aspectos apresentados no texto.

- A. "Notre pays dispose pourtant, depuis seize ans, d'un Conseil national du Bruit, dont - c'est un comble - personne n'a jamais entendu parler."

Explique o objetivo do autor ao utilizar a expressão sublinhada.

- B. "... il s'intitule sobrement 'le Bruit dans la ville', et on espère qu'il va faire ... du bruit."

Explique o jogo de palavras criado com os vocábulos sublinhados.

QUESTÃO 05

RESPONDA EM PORTUGUÊS

O Conselho econômico e social decidiu realizar um estudo a respeito do barulho.

Explicita:

- A. o que motivou essa decisão e o nome do responsável pelo estudo;
- B. um dos obstáculos identificados e a proposta de solução do problema.

Cursos que Indicamos

Conheça os cursos e dê o próximo passo na sua preparação.

Clique na imagem ou no botão para acessar.



Código Matemática 2.0

Conhecer o curso



Curso Preparatório ENEM

Conhecer o curso



Curso Preparatório Redação ENEM

Conhecer o curso

